

Le **B**ulletin
d' **I**nformation
des **P**rofs-relais de la Mayenne

Numéro 4 – Octobre 2012



Editorial

par **Mme Solange Deloustal**
(Directrice académique des
Services de l'Éducation Nationale)



et **M. Laurent Lairy**
(Président du MEDEF Mayenne)



Depuis de nombreuses années, la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Mayenne et le mouvement des entreprises de France (Medef Mayenne) développent un partenariat actif afin de favoriser l'essor des relations Ecole – Entreprise. Rassembler les énergies, proposer une palette d'opérations variées, parfois d'initiative départementale, et impulser sans cesse de nouveaux projets sont les modes opératoires de cette collaboration.

Aujourd'hui, dans un contexte économique et social difficile, l'Ecole et l'Entreprise sont deux entités qui ne peuvent que s'entendre, s'écouter, se comprendre et réussir ensemble dans un climat de confiance réciproque et d'optimisme réaliste.

Préparer l'avenir, c'est permettre à nos jeunes de s'initier au monde économique avant qu'ils n'en deviennent des acteurs. Car le futur, c'est notre jeunesse : celle qui fait actuellement l'apprentissage des savoirs fondamentaux dans les établissements scolaires, celle aussi qui découvre aujourd'hui le monde de l'entreprise avec pour bagage principal ses acquis scolaires.

Il n'est pas question de dresser ici un bilan exhaustif des actions mises en œuvre dans le cadre du partenariat Ecole – Entreprise dans notre département. Cela fera l'objet d'un livret qui sera mis à disposition de l'ensemble des partenaires au début de l'année 2013.

Mais cet éditorial est l'occasion pour nous d'affirmer que l'année scolaire 2012/2013 doit être l'occasion de donner encore davantage d'ampleur et de rayonnement à deux opérations emblématiques :

- les jumelages ;
- les stages en entreprises proposés aux enseignants dans le cadre du module « Rencontre avec l'entreprise ».

Dans les deux cas, il s'agit de moments d'échanges exceptionnels, enrichissants tant sur le plan intellectuel qu'humain, entre professionnels de mondes différents certes mais qui ont appris, au fil du temps à se connaître, à se reconnaître, à se comprendre et à s'apprécier dans un respect mutuel et une (re)connaissance de leurs identités et valeurs respectives.

Les pages 2 et 3 de ce BIP sont d'ailleurs entièrement consacrées aux jumelages dont le dynamisme ne se dément pas.

Nous n'aurons de cesse d'inciter les chefs d'établissement et leurs équipes d'une part, les entrepreneurs et leurs collaborateurs d'autre part, à participer encore davantage à ces actions. Cette invitation s'adresse tout particulièrement à vous, les professeurs-relais qui êtes, non seulement au cœur, mais le cœur même du dispositif, avec le soutien inconditionnel de vos chefs d'établissement. Vous assurer du soutien et de la participation de vos collègues est l'une de vos missions. Il s'agit, nous le savons, d'une tâche parfois difficile mais essentielle. Elle relève du pouvoir de conviction et d'entraînement que vous avez déjà manifesté et pour lequel vous pouvez compter sur tout notre appui.

Nous connaissons votre volonté de travailler sans relâche à l'ouverture de l'univers scolaire sur la sphère économique, dans l'intérêt de vos élèves. Là encore, notre écoute vous est entièrement acquise.

Merci pour votre engagement !

Solange DELOUSTAL

Laurent LAIRY

Coup de projecteur sur : **LES JUMELAGES « ECOLE – ENTREPRISE ».**

Un jumelage, c'est 4 enjeux majeurs mis en œuvre lors d'un projet triennal :

1. Connaître les réalités de l'Ecole et de l'Entreprise.

- dissiper les préjugés des uns et des autres : savoir et non pas « présumer que... » grâce à des échanges directs et concrets.
- discerner les convergences.
- actualiser et enrichir le savoir des professionnels en entreprise au sujet de l'Ecole ;
actualiser et enrichir le savoir des professionnels de l'Education à propos de l'Entreprise.

2. Partager entre professionnels : expériences, savoirs, compétences et idées.

Par exemple, des membres de la communauté éducative peuvent accueillir dans l'établissement scolaire un ou des collaborateurs de l'entreprise autour d'une problématique particulière et « utile » : on peut ainsi envisager qu'un Professeur de Langues étrangères échange avec un Commercial au sujet du vocabulaire économique, de la prononciation, de la syntaxe... en anglais, en allemand ou en espagnol ; un Professeur de Technologie et un responsable de production peuvent enrichir mutuellement leurs pratiques et leurs connaissances...

3. Aider à la mise en place du parcours d'orientation des jeunes

et, éventuellement, favoriser leur insertion professionnelle dès la sortie du Collège ou du Lycée.

Par exemple, l'entreprise peut accueillir chaque année un ou plusieurs élèves de 3^{ème} lors de leur « séquence d'observation en entreprise ».

4. Faire participer :

L'ensemble des collaborateurs de l'entreprise ainsi que l'ensemble des membres de la communauté éducative sont sollicités, sur la base du volontariat, pour s'impliquer dans le jumelage.

Par exemple, l'entreprise peut accueillir un Professeur volontaire chaque année dans le cadre du Module « Rencontre avec l'entreprise » proposé par l'Inspection d'Académie.
Un autre exemple : le Chef d'entreprise peut être sollicité par l'établissement scolaire pour échanger avec les élèves et/ou les parents, seul ou accompagné par un ou plusieurs de ses collaborateurs.

La planification du jumelage est souple : c'est aux partenaires de définir les modalités de leurs échanges, les décisions en terme d'organisation et de contenu relevant de la compétence des Chefs d'entreprise et d'établissement.

Les Professeurs-relais peuvent être des médiateurs particulièrement actifs lors de la mise en œuvre des projets dans le cadre du Jumelage.

Signature de conventions de Jumelages en Mai 2011



Chaque année, des Jumelages arrivent à échéance ; de nouveaux partenariats sont alors mis en place.

Actuellement, les jumelages, ce sont 33 partenariats entre des entreprises et des établissements scolaires mayennais.

Des exemples ?

Le Lycée Raoul Vade pied et la Laiterie Bel à Evron



à Château-Gontier et le Collège Le Grand Champ de Grez-en-Bouère

Le Collège Jules Renard et



à Laval

Fromageries Perreault

et Lycée P. et M. Curie à Château-Gontier

**Le Jumelage, c'est aussi
l'opportunité pour les Professeurs-relais
de visiter des entreprises
en compagnie de
représentants des branches professionnelles :**



Retrouvez dans le BIP n°1 l'article concernant la visite des locaux de « Ouest-France » à Chantepie en juin 2011.

Les « jumelés » découvrent

DIRICKX GROUPE

à Congrier le 30 mai 2012



**N'hésitez pas à vous inscrire
si vous souhaitez
participer à ces visites !**

BIENTÔT PRÈS DE CHEZ VOUS



(Extraits d'un article publié sur Onisep.fr en septembre 2011 :)

Entreprises dans la Cité

« Depuis 2007, l'association Entreprises dans la Cité (EdC) développe une ambition qui répond à une double finalité :

- Aider à découvrir et à mieux faire connaître les métiers qui recrutent

- Favoriser l'orientation et l'accès à ces métiers.

A travers les projets qu'elle conduit, EdC a pour mission d'offrir des angles de vue et des points d'entrée différents mais complémentaires destinés à tous publics, jeunes et moins jeunes, en quête d'orientation ou de réorientation.

Ces projets se veulent être une passerelle vers le monde du travail ».

Parmi les actions mises en œuvre par EdC :

Métiers à l'Affiche, un festival de films sur les métiers

qui s'est déroulé pour la 1^{ère} fois à Nantes en 2010.

A travers des films scolaires, institutionnels ou de professionnels, chacun peut découvrir la réalité de certains métiers souvent peu médiatisés mais qui recrutent pourtant.

Le festival vise à combler le fossé qui existe souvent entre les véritables attentes du public en matière d'information professionnelle et les représentations faites de certains métiers.



Au cours de l'année 2012 – 2013,
le festival se délocalise en Mayenne :
davantage d'infos générales sur
www.entreprises-dans-la-cite.fr
et des infos pratiques bientôt disponibles
via l'Inspection Académique.

A vos agendas !

Attention : des ajustements dans ce calendrier prévisionnel sont toujours possibles.

12 octobre : Les Coulisses du Bâtiment organisées par la FFB.

14 novembre :

Visite de l'entreprise EMAPLAST à Parné-sur-Roc.
Inscrivez-vous dès à présent auprès du secrétariat de M. Levesques, à l'Inspection Académique.

LES MERCREDIS DE L'ENTREPRISE

(visites d'entreprises organisées par la CCI et le MEDEF) :

21 novembre → GSK à Mayenne.

Inscrivez-vous dès à présent auprès du secrétariat de M. Levesques, à l'Inspection Académique.

31 janvier : NUIT DE L'ORIENTATION.

1er et 2 février : Forum départemental des Métiers et des Formations.

Prochainement

Du 26 au 30 novembre 2012,
c'est la SEMAINE ECOLE – ENTREPRISE
en Mayenne.

Traditionnellement centrée sur les Lycées,
l'opération s'adresse aussi aux Collèges.

Ainsi, en novembre 2011, Pascal Laise, Directeur Général de la Société Protect' Homs est venu à la rencontre d'une classe de 3^{ème} au Collège de Grez-en-Bouère lors de la Semaine Ecole-Entreprise.



Pendant 1h30, Pascal Laise s'est prêté au jeu des questions-réponses.

A l'issue de la rencontre, les élèves ont exprimé leur satisfaction.

Voici quelques-unes de leurs réflexions :

« J'ai trouvé ça très instructif pour comprendre le fonctionnement d'une entreprise.

Les explications étaient très complètes et détaillées » (Martin)

« Cette intervention m'a fait comprendre qu'une entreprise est différente de ce que j'imaginais » (Léna)

« J'ai compris qu'une entreprise, a priori petite, peut intervenir sur un marché très vaste. J'ai aussi compris que les métiers de l'entreprise sont très variés : chez Protect'Homs, il y a aussi beaucoup de travail en dehors de la vente » (Perrine)

« C'était bien : ça peut nous aider pour notre orientation ».

(Audrey)

PROFITEZ DE LA SEMAINE ECOLE-ENTREPRISE
POUR PERMETTRE A VOS ELEVES DE
RENCONTRER, DANS VOTRE ETABLISSEMENT,
UN OU PLUSIEURS PROFESSIONNELS :

Cette intervention peut être une action majeure de
votre PDMF, en 5^{ème}, en 4^{ème} ou en 3^{ème}.

Merci d'avoir pris le temps de lire le
B.I.P. n°4.

Rendez-vous au cours du
mois de février 2013
pour son cinquième numéro.



Le B.I.P. (Bulletin d'Information des Profs-relais de la Mayenne) est une publication de l'Inspection Académique de la Mayenne – Cité administrative – Rue Mac Donald – B.P. 3851 – 53 030 – Laval cedex 9

Directeur de la publication : Alain Levesques

alain.levesques@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével

Hugues.Le-Guevel@ac-nantes.fr